



Orfèvres des Deux-Sèvres au XVIII^e siècle

Sous l'Ancien Régime, la plupart des villes de province, même d'importance modeste, possédaient leurs orfèvres qui étaient capables de fabriquer des couverts de table, des plats et assiettes en argent, tout autant que des cafetières et chocolatières...

Si les couverts et cuillères à ragoût (très utilisées) constituent les pièces les plus courantes, les timbales et les taste-vin, omniprésents en Poitou-Charentes, nécessitaient déjà un important savoir-faire. Pour cette raison, les aspirants à la maîtrise devaient démontrer leurs capacités à élaborer ces pièces au cours d'une épreuve de maîtrise où l'exécution du chef-d'œuvre – en fait une pièce de consommation courante – se déroulait sous les yeux des maîtres constituant la jurande. Toutes les pièces sont montées au marteau à partir d'un lingot d'argent puis ciselées et gravées. Seuls les accessoires comme les anses, les boutons de préhension étaient fabriqués au moule et soudés dans la pièce !

La jurande est une sorte d'association professionnelle liée au corporatisme regroupant les artisans d'un même métier, ayant pour but de surveiller et garantir la qualité du travail, mais aussi celle des matériaux utilisés (le bon aloi). Le juré-

garde est élu par leur soin dans ce but. L'argenterie représente une partie de la fortune de la famille, surtout à une époque où les métaux précieux constituent une véritable référence bancaire et une dot. On expose son argenterie pour montrer son rang social, dans des meubles créés à cet effet : dressoirs, armoires ouvrantes, argentiers...

LE MUSÉE BERNARD D'AGESCI à Niort a procédé depuis trente ans à l'acquisition de plus d'une centaine de pièces d'orfèvrerie exécutées en Deux-Sèvres : à Niort, Thouars, Saint-Maixent, Bressuire et même à La Mothe-Saint-Héray dont nous ne connaissons pour l'instant que la seule cuillère à ragoût d'un orfèvre de cette ville, acquise récemment.

Parmi les pièces les plus remarquables, nous citerons un moutardier sur son présentoir dû à Michel Le Comte (Thouars 1750), véritable petit chef-d'œuvre de l'art rocaille entièrement ciselé de motifs en ailes de chauve-souris. Cette collection abrite également une très rare cafetière de Jacques-Nicolas Biget, orfèvre à Parthenay, dont on connaît aussi nombre de petites pièces comme les timbales ou les taste-vin. Ces derniers, qui sont formés par une coupelle munie d'un anneau de

préhension ou de suspension, généralement en forme de serpent, semblent avoir été produits dans toutes les villes y compris celles où la production de vin n'était pas forcément présente. Il s'agit en réalité d'une tradition fortement ancrée qui consistait à offrir au jeune époux un cadeau symbolique, typiquement masculin, qui est l'équivalent du collier ou de la bague offerts à la fiancée ou à l'épouse.

Beaucoup d'orfèvres de nos cités exécutaient aussi des pièces religieuses comme les calices et ciboires dont ne subsistent aujourd'hui que de très rares exemplaires. En effet, de très nombreuses pièces ont été fondues à diverses occasions : rançons, dettes de guerre et de jeux, mais aussi évolution des goûts. Louis XIV et Louis XV notamment ont fait ainsi fondre plusieurs centaines de kilos d'argenterie royale qui fut reconvertie en espèces sonnantes et trébuchantes. La Révolution continua sur cette lancée, ce qui fait qu'en fin de compte il ne reste pratiquement plus rien des grands services royaux de notre pays, cependant encore présents dans beaucoup de pays d'Europe.

Christian Gendron

Conservateur en chef des musées de Niort

Moutardier par Michel Le Comte, Thouars (1750), ensemble de cuillères à ragoût et couverts par différents orfèvres de Niort (XVIII^e siècle), timbale de Niort (1754).